



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail-Justice-Solidarité

FÉDÉRATION GUINÉENNE DE FOOTBALL

Constituée en 1959 - Membre de la FIFA depuis 1960 et de la CAF depuis 1964

N°/Réf. **17-0008** /FGF

Conakry, le **17 JUIL 2020** 20.....

DECISION N° **17-0008 /FGF/2020**

Portant création de la Ligue Guinéenne de Football Féminin

Le Président :

- Vu les nouveaux Statuts de la Fédération Guinéenne de Football adoptés le 28 Février 2016 ;
- Vu le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Elective du 28 Février 2017 portant Election du Nouveau Comité Exécutif ;
- Vu les dispositions de l'article 38 des Statuts de la Fédération Guinéenne de Football, relatives aux compétences du Président ;
- Vu la recommandation de la réunion ordinaire du Comité Exécutif du 15 Juillet 2020, relative à la structuration et la relance du football féminin ;
- Vu les nécessités de service ;

Décide :

ARTICLE 1^{er} : Il est créé au sein de la Fédération Guinéenne de Football, la Ligue Guinéenne de Football Féminin, en agrégé LGFF.

ARTICLE 2 : La Ligue Guinéenne de Football Féminin est un démembrement de la Fédération Guinéenne de Football, chargé de la gestion des compétitions du Football Féminin.

ARTICLE 3 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature abroge toutes dispositions antérieures et sera enregistrée, notifiée et publiée partout où besoin sera.

Mamadou Antonio SOUARE
PRÉSIDENT

